

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NEUF BERQUIN**

**SEANCE DU MARDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le mardi 1<sup>er</sup> juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Neuf Berquin, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans un lieu inhabituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge OLIVIER, Maire.

Date de convocation : 25/05/2021

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 9
- Votants : 15

**Présents :** Philippe BERTIN, Maxime CREPIN, Samuel DASSONNEVILLE Jacqueline DELARRE, Francis DURTESTE, Marie-France LOGIE, Serge OLIVIER, Franck QUAGEBEUR, Sylvain PETITPREZ.

**Excusés et procurations :** Gilles SALINGUE à Serge OLIVIER, Patricia BROUCQSAULT à Marie-France LOGIE, Elodie KIEKEN à Serge OLIVIER, Julienne BERTELOOT à Sylvain PETITPREZ, Armelle SIMAO à Jacqueline DELARRE, Virginie DAL LAMOOT à Marie-France LOGIE

**Excusée :** Stéphanie HUCHETTE

**Secrétaire de séance :** Philippe BERTIN

**N° 2021-33 : TARIFS ANIMATIONS ACCUEILS DE LOISIRS PETITES VACANCES**

La séance est ouverte,

Vu l'avis de la Commission Finances du 29 avril 2021,

Le Conseil municipal de NEUF BERQUIN,

**DELIBERE**

Les tarifs de l'accueil de loisirs pour les petites vacances pour l'année scolaire 2021/2022 sont établis comme suit :

Tarifs	Catégories	Tarif à la journée		Tarif à la demi-journée	
		Neuf Berquinois	Extérieurs	Neuf Berquinois	Extérieurs
Tarif normal	- Familles ayant un quotient familial supérieur à 901 euros. - Familles n'ayant pas fourni leur attestation de paiement CAF.	5.50 €	6.00 €	3,50 €	3.85 €
Tarif réduit	- Familles dont le quotient familial se situe entre 701 euros et 900 euros.	4.50 €	5.50 €	3.00 €	3.50 €
Tarif très réduit	- Familles dont le quotient familial est inférieur à 700 euros. -	3.50 €	3.50 €	2.50 €	2.50 €

Le tarif est dégressif selon le nombre d'enfants d'une même famille inscrits, dans les conditions suivantes:

- Pour un premier enfant inscrit au tarif normal ou réduit, les enfants suivants bénéficient de la tranche tarifaire immédiatement inférieure.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire de Neuf Berquin

Serge OLIVIER